

# ACL - GIERES - TARIFS - ANNEE 2017

Les tarifs de base des centres de loisirs se situent entre 19,40 € et 26,70 € par jour, en fonction du quotient familial.  
Les tarifs ci-dessous tiennent compte des aides du CCAS de la Ville de Gières.

## TARIFS CENTRES DE LOISIRS

QUOTIENT FAMILIAL	JOURNEE (repas compris)	DEMI-JOURNEE avec repas	DEMI-JOURNEE sans repas	Forfait Vacances, sur 5 jours, du 23 au 27/10
- 310	5,00 €	3,50 €	2,50 €	22,50 €
311 - 390	5,15 €	3,65 €	2,60 €	23,18 €
391 - 460	6,50 €	4,50 €	3,25 €	29,25 €
461 - 620	9,00 €	6,25 €	4,50 €	40,50 €
621 - 810	12,60 €	8,90 €	6,30 €	56,70 €
811 - 1000	16,50 €	11,70 €	8,25 €	74,25 €
1001 - 1230	18,70 €	13,05 €	9,35 €	84,15 €
1231 - 1460	20,40 €	14,35 €	10,20 €	91,80 €
1461 - 1810	21,50 €	15,00 €	10,75 €	96,75 €
+ 1810	22,80 €	15,85 €	11,40 €	102,60 €

**Attention :** le forfait Vacances concerne les 5 jours de la semaine des vacances d'Automne, du 23/10 au 27/10, et est valable uniquement pour les centres suivants : Maison des Collines, le Clos d'Espiès, Villa Arthaud et Clem'enfants. Il ne pourra donner lieu à aucun remboursement en cas d'absence, quelqu'en soit la raison (maladie, convenance personnelle)

## VILLA ARTHAUD et CLEM'ENFANTS

Activités spécialisées proposées le mercredi après-midi dans le cadre du centre de loisirs

Quotient familial	Equitation / Escalade	Tennis / Cirque	Judo / Judo d'éveil / Danse
	Tarifs Gières	Tarifs Gières	Tarifs Gières
- 450	223,80 €	185,40 €	145,80 €
451 - 1220	244,20 €	202,20 €	161,40 €
1221 - 1800	264,60 €	219,00 €	177,00 €
+ 1800	282,60 €	233,40 €	190,20 €

Tarifs forfaitaires pour les 12 séances du 4<sup>ème</sup> trimestre 2017.

Le règlement des activités spécialisées est trimestriel et ne donnera lieu à aucun remboursement partiel en cours de trimestre.

Activités spécialisées proposées aux vacances d'Automne dans le cadre du centre de loisirs

Quotient familial	Equitation : 5 séances (du 23/10 au 27/10)	Equitation : 4 séances (du 30/10 au 3/11)
	- 450	93,25 €
450 - 1220	101,75 €	81,40 €
1221 - 1800	110,25 €	88,20 €
+ 1800	117,75 €	94,20 €

Tarifs forfaitaires à la semaine, sans remboursement possible en cas de défection

Il n'existe plus de tarifs spécifiques pour les **salariés de La Poste**.

Pour obtenir plus de renseignements, veuillez vous rapprocher du service social de La Poste

**Adhésion à l'Association : 10 €** (adhésion annuelle et familiale, valable du 1<sup>er</sup> septembre 2017 au 31 août 2018)

**A NOTER :** Les règlements par chèques vacances et par CESU sont acceptés.

Les règlements par Carte Bancaire sont possibles, uniquement au siège de l'Association.